

N/REF : 14/02/2024 9H30 C:000053 I:01454
V/REF : AC/B87199
V/Email reçu le Mercredi 14/02/2024 a 9H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. VIL
IMMEUBLE : VIVIERLOUI - VIL
1 A 16, SQUARE VIVIER-LOUIS
.
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le 05 Juillet 2024

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 16 LOUIS - MME KERE 06 62 92 76 55
LOGEMENT N° 100903, PORTE N°1613, 1° ÉTAGE, TYPE 3
APPELER LA VOISINE MME MERCIER AU 02 23 25 09 30 POUR INTERVENTION
ELLE OUVRIRA LA PORTE (MME KERE ETANT ABSENTE)
MOTIF : FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET RADIATEUR THERMOSTATIQUE A DOUBLE
RÉGLAGE
Donneur d'ordre : Mme a CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 26/02

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

MALGRE LA PRISE DE RDV, LOCATAIRE ABSENT

MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 21/03

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU RADIATEUR

CONSTAT : LE RADIATEUR NE CHAUFFE PAS ET LA TETE THERMOSTATIQUE EST HS

PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE

AUTRE CONSTAT : LE RADIATEUR DE LA CHAMBRE EST HS

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 10/04

RADIATEUR INDISPONIBLE CHEZ FOURNISSEUR DISPONIBILITÉ MI MAI

INTERVENTION DU 11/06

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU

FOURNITURE ET POSE TETE THERMOSTATIQUE RADIATEUR SALON

VIDANGE RÉSEAU CHAUFFAGE

DÉPOSE ET ENLEVEMENT RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE RADIATEUR CHAMBRE
REMISE EN EAU
PURGE
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 15H31 Mme a CASAERT
MG LGESTION Email envoyé le 21/03/24 a 17H12 Mme a CASAERT
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU RADIATEUR DE LA CHAMBRE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
NR LCOMPTER Email envoyé le 29/02/24 a 11H51 M. F SANDOVAL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 26/02	1	53,98		53,98
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 21/03	2	53,98		53,98
1,00	PBS121-F.P radiateur acier 1200W(+acc.)	4	207,28		207,28
1,00	PBS126-F.P rob.radiateur therm.doub.régl	4	48,58		48,58
TOTAL H.T.					363,82
T.V.A. a 10,00%					36,38
TOTAL T.T.C.En EURO					400,20

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Villejean-StMa
Agence Villejean - Pays St Malo
55 Cours J.F. Kennedy
35000 RENNES
Emetteur : MME Anne CASAERT
email : acasaert@aiguillon.com
tél : 0299547097 portable : 0646626028

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 14/02/2024 et le 21/02/2024

mail : ouest@servimo.fr

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

. (VIL - 05 - 16)

16 SQUARE DU VIVIER LOUIS

35760 ST GREGOIRE

logement n° 100903, porte n°1613, 1° étage, Type 3

Occupant actuel : MME KERE Emilienne 063131/81

domicile : bureau : portable : 0662927655

	Quantité
Fou/pos rob rad dou régl (PBS126)	1,00 U
Fourniture et pose d'un robinet radiateur thermostatique à double réglage (pré réglage fixe de la puissance du radiateur) 12/17 ou 15/21 radiateur séjour	

Présence possible d'amiante.
Absence de RAAT : Intervention SS4 obligatoire.

Virement Fournisseurs
Paielement à 30 jours



La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande B87199 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction